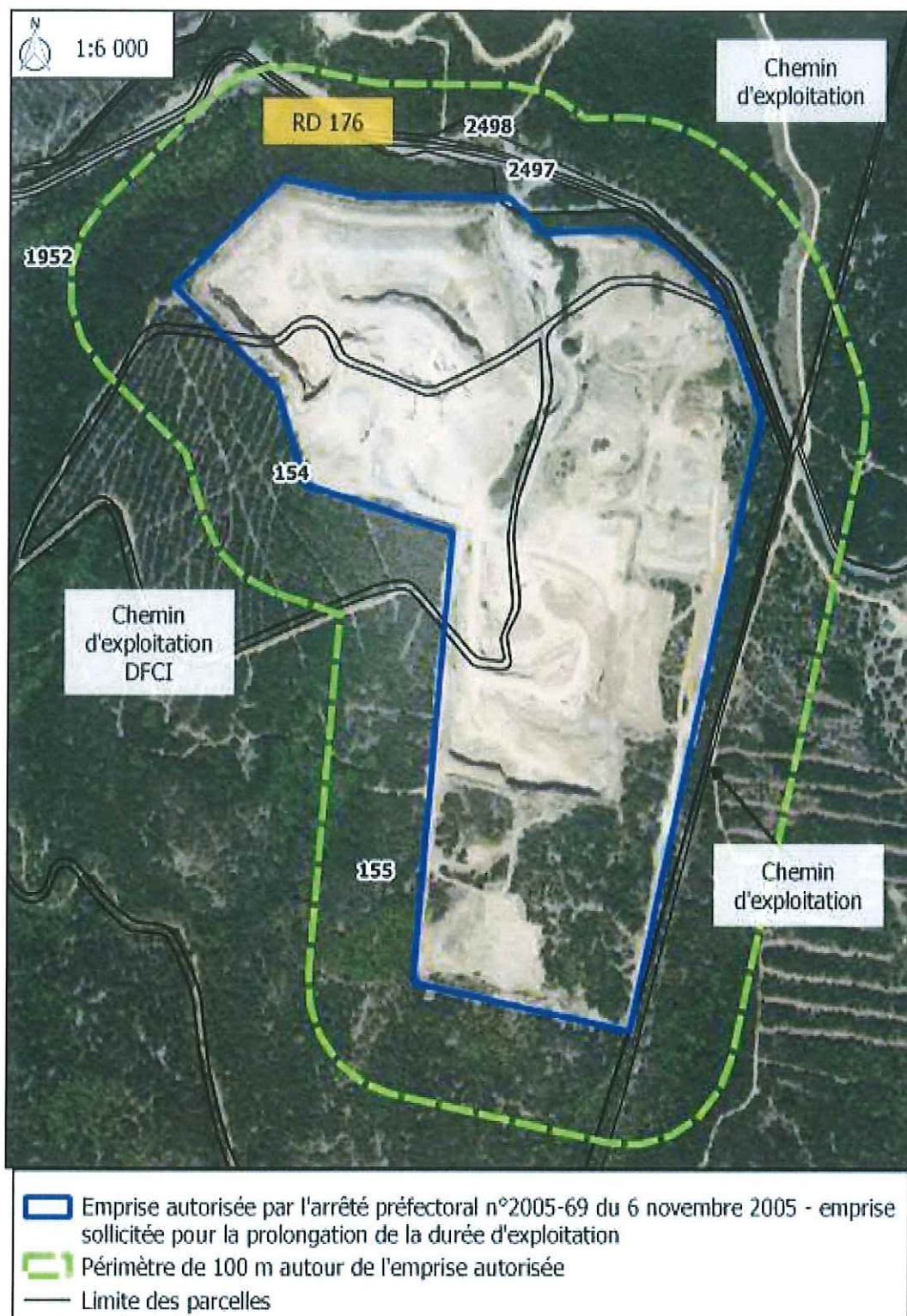
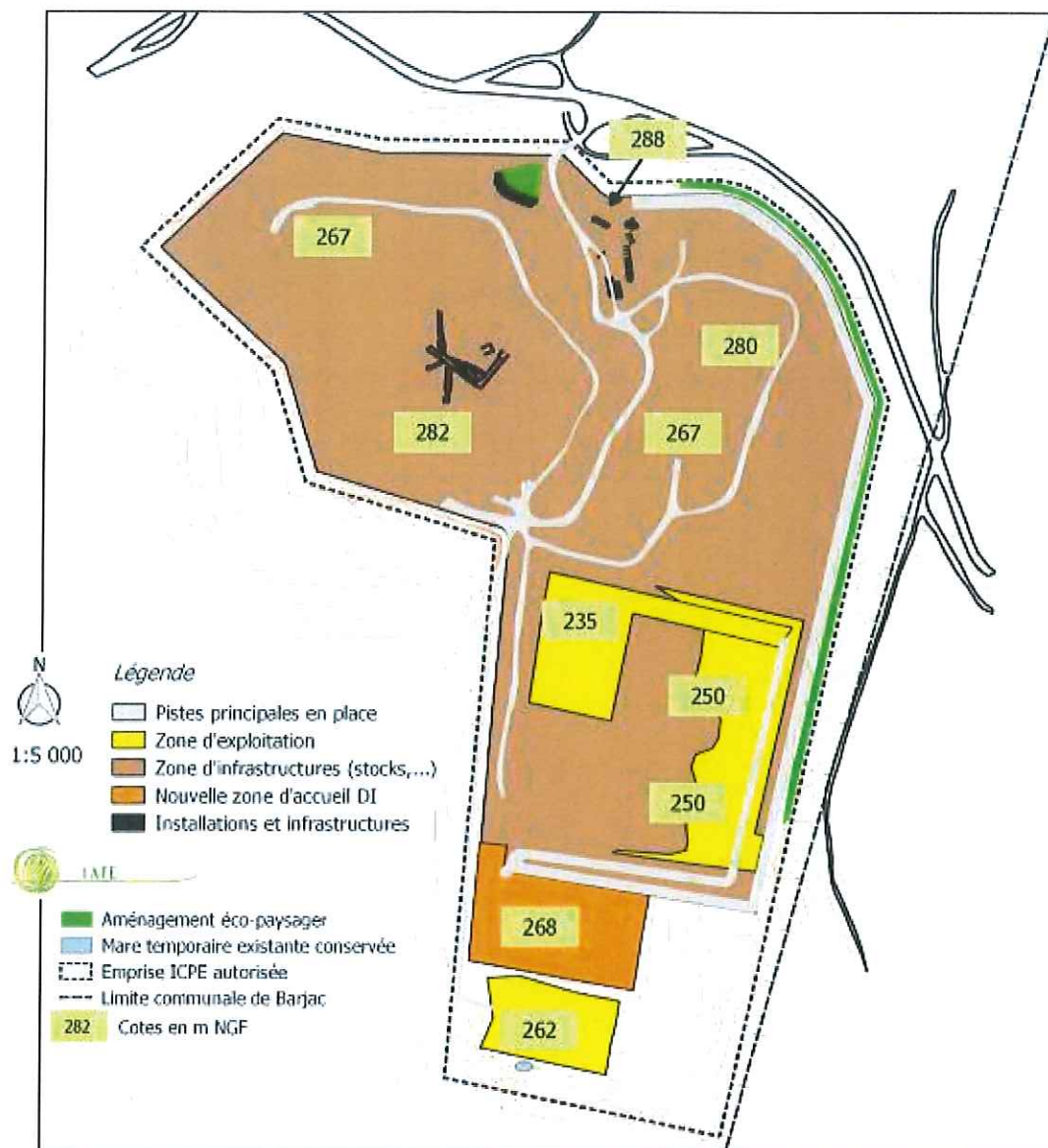


ANNEXE 1
PLAN CADASTRAL

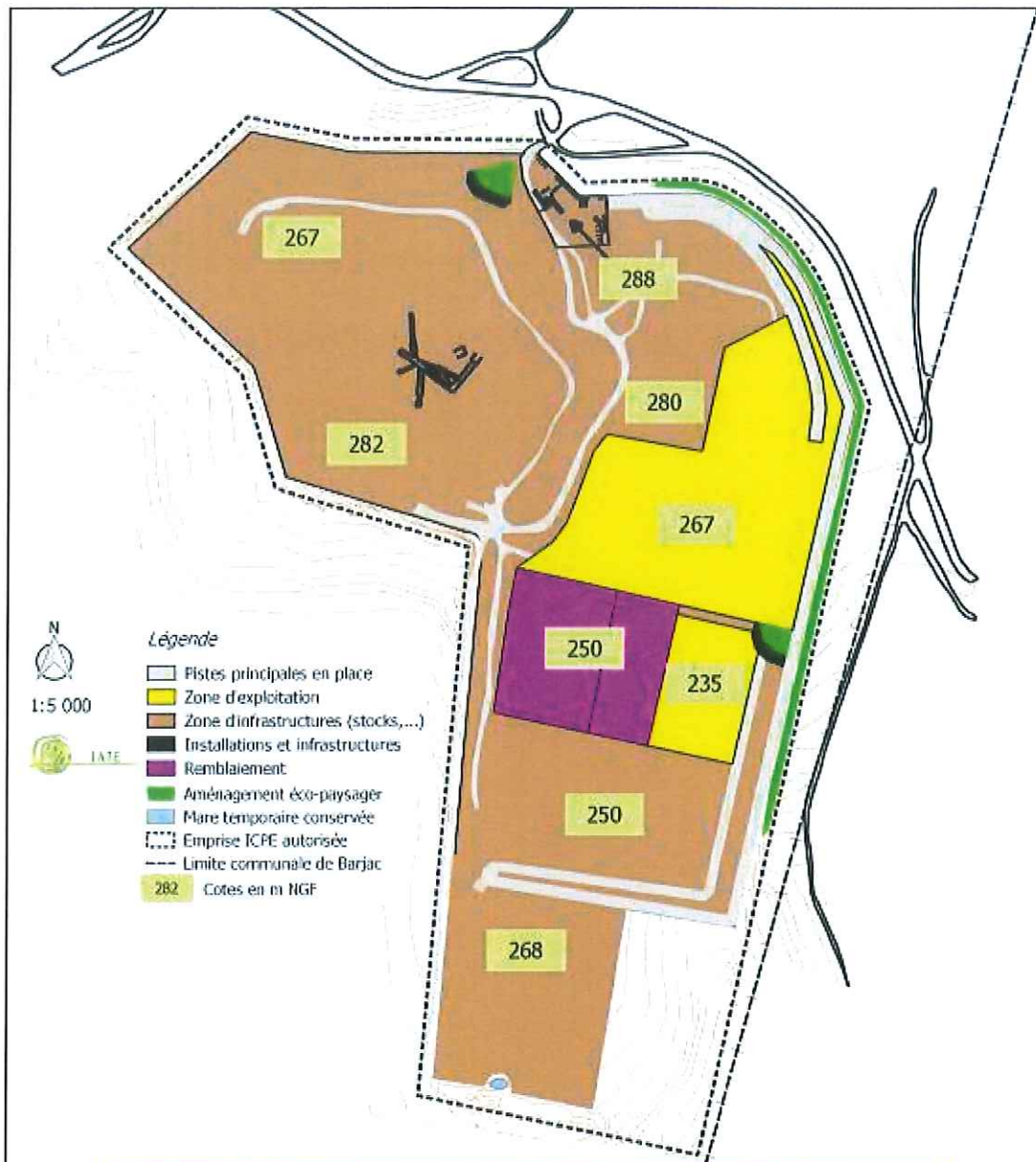


ANNEXE 2
PLAN DE PHASAGE (SITUATION A 2020-2021)



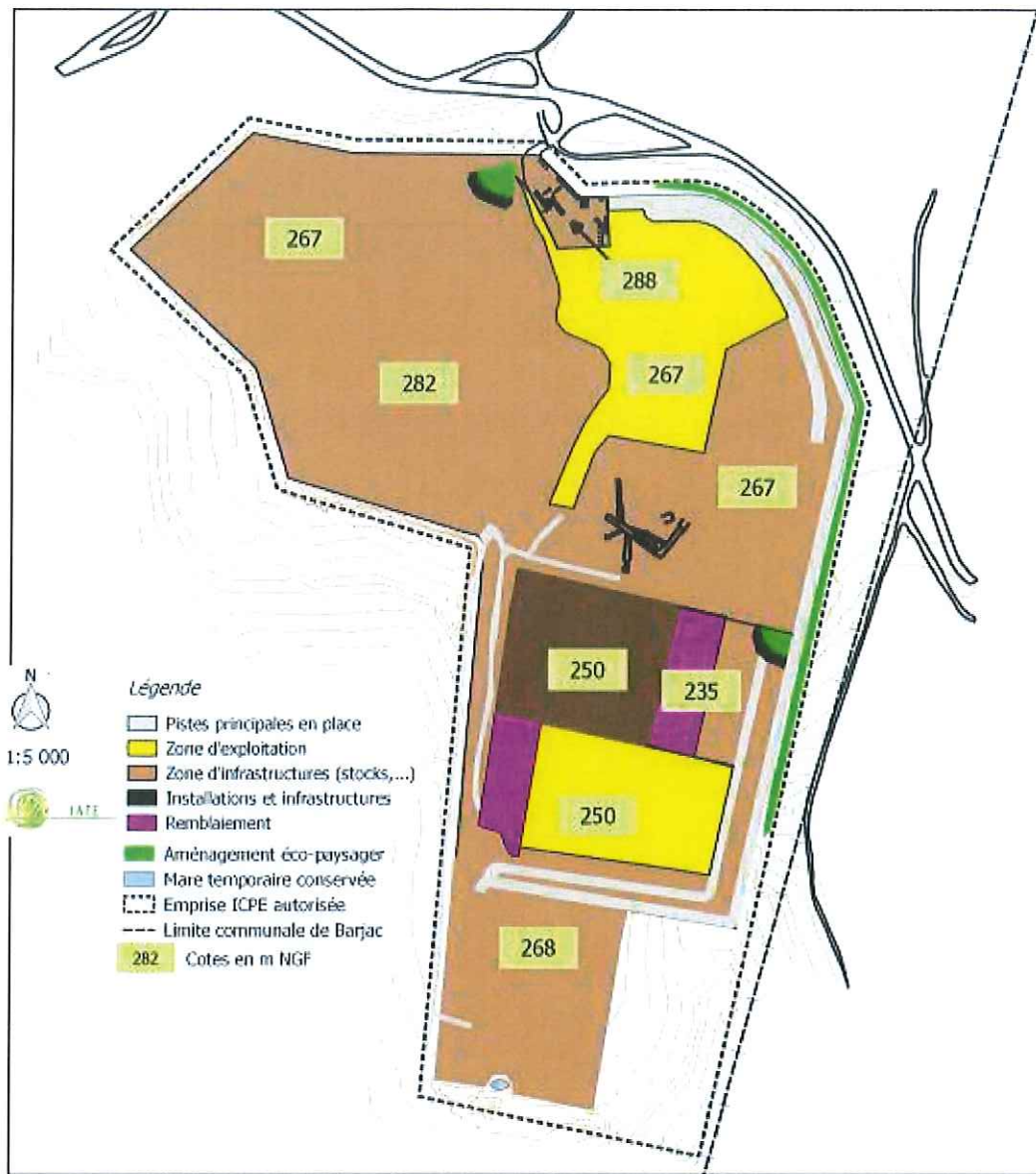
- Début de l'approfondissement du carreau sud jusqu'à la cote 235 m NGF.
- En parallèle, création d'une nouvelle piste en périphérie nord-est du site, allant desservir la nouvelle plateforme d'accueil et de valorisation des déchets inertes issus des chantiers du BTP et permettant d'accéder à la zone d'extraction à 235 m NGF.
- En parallèle, début du déplacement de l'activité d'accueil et de valorisation des déchets inertes au sud de l'emprise.
- En parallèle, poursuite de l'exploitation de pierres à bâtir au sud de l'emprise – approche de la fin de l'activité.

ANNEXE 3
PLAN DE PHASAGE (2021-2025)



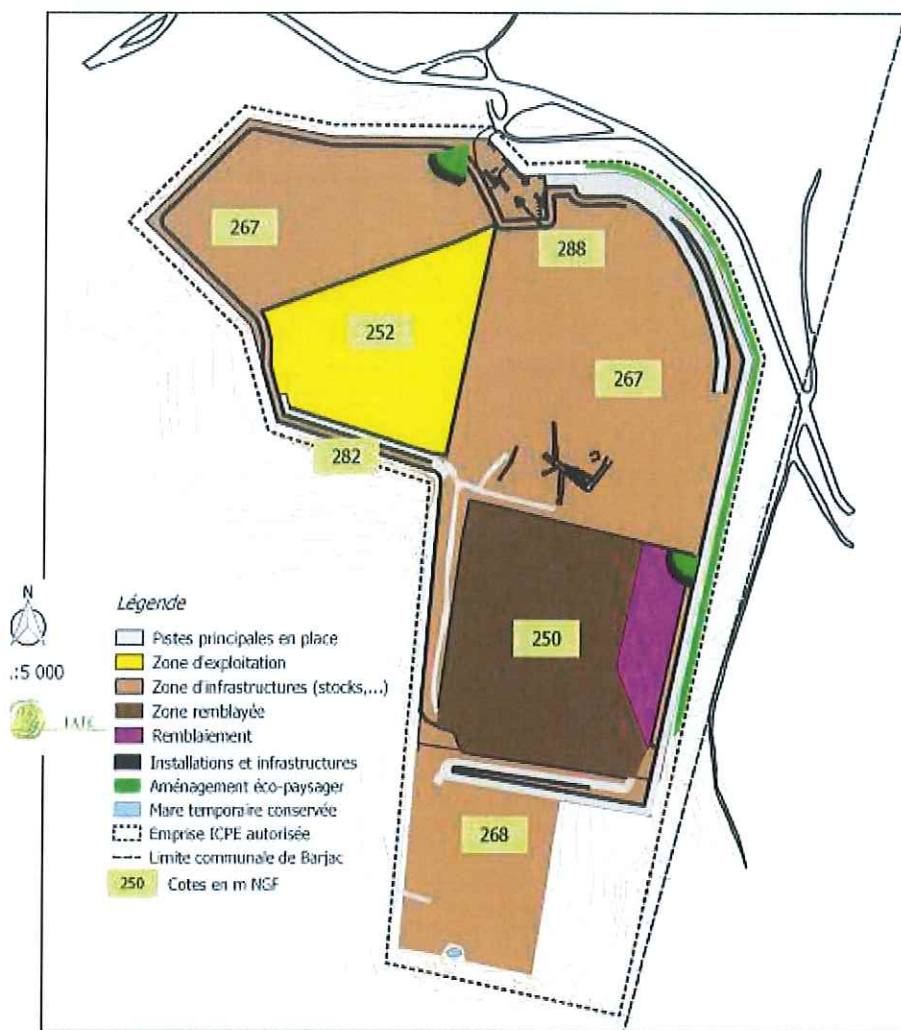
- Poursuite de l'extraction dans la zone centre-sud jusqu'à la cote de 235 m NGF.
- Début du remblaiement de la zone centre-sud de 235 à 250 m NGF : valorisation des stériles et des déchets inertes non recyclables restant sur la plateforme de stockage.
- L'espace est alors libre sur la zone nord-est pour l'exploitation du gisement -> extraction jusqu'à la cote de 267 m NGF et création en parallèle d'une piste permettant d'accéder par le nord au carreau.
- En parallèle, déplacement/réagencement de la plateforme d'accueil du site.

ANNEXE 4
PLAN DE PHASAGE (2026-2030)



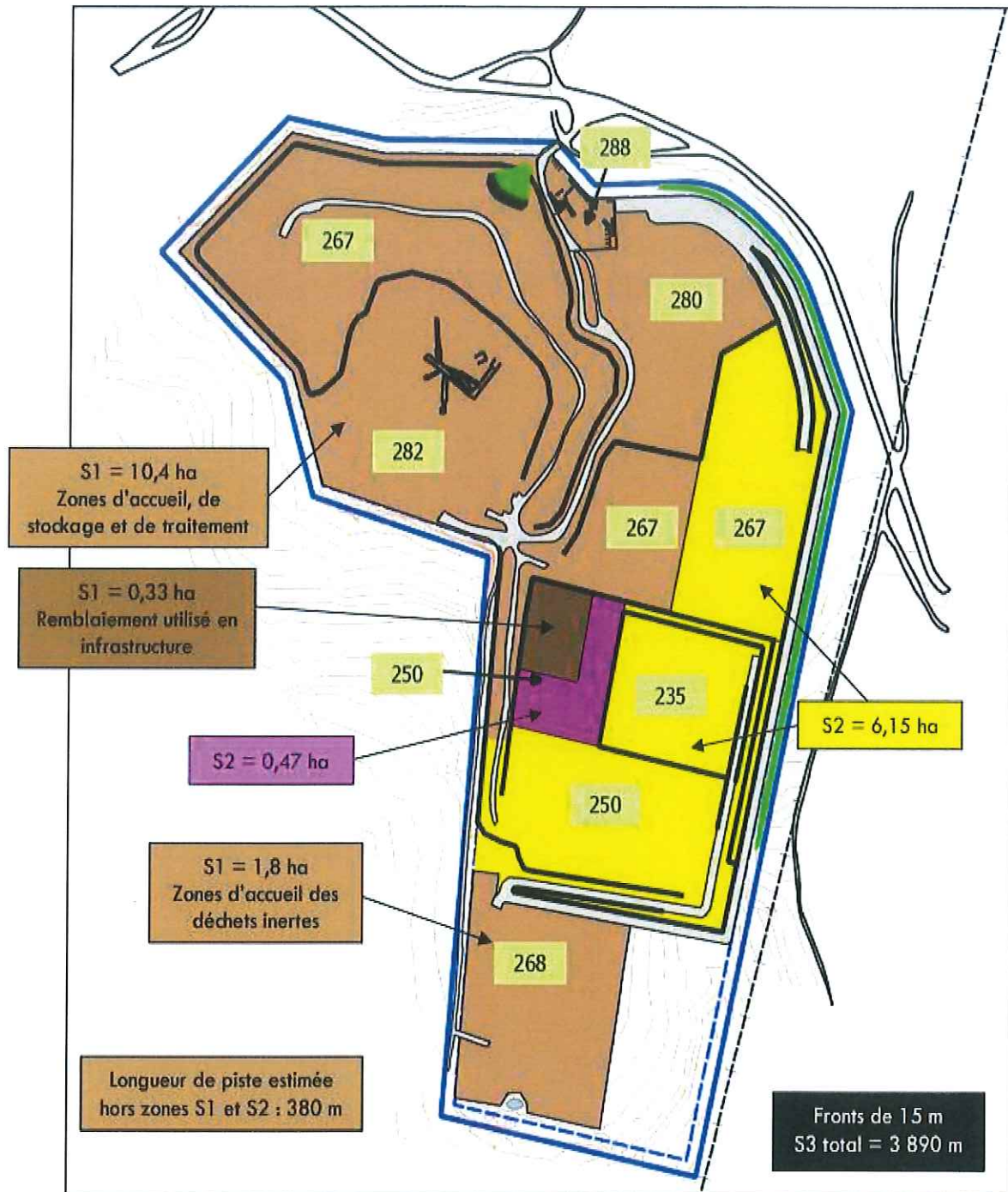
- Exploitation de la zone nord-est restante jusqu'à la cote de 267 m NGF et exploitation du gisement se trouvant sous la piste principale centrale.
- En parallèle, déplacement de l'installation fixe de traitement des matériaux une fois la zone nécessaire libérée.
- En parallèle, poursuite du remblaiement de la zone centre-sud de 235 m NGF à 250 m NGF de l'ouest vers l'est.

ANNEXE 5
PLAN DE PHASAGE (2031-2035)

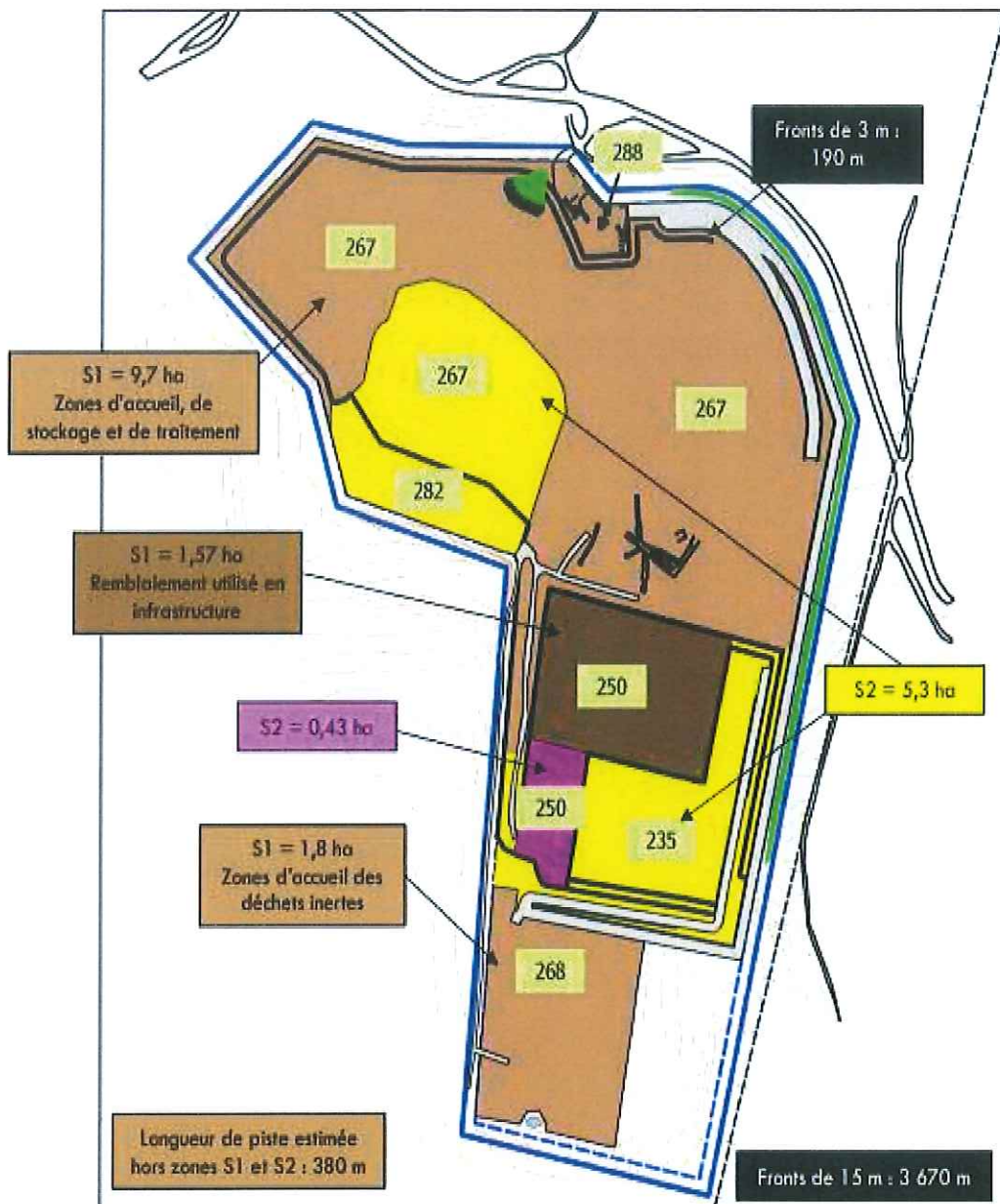


- Fin de l'exploitation de la zone centre-sud jusqu'à la cote de 235 m NGF et poursuite de l'exploitation de la zone auparavant occupée par les installations de traitement des matériaux jusqu'à la cote de 267 m NGF.
- Descente d'un nouveau front sur une partie de la plateforme nord-ouest jusqu'à la cote 252 m NGF
- En parallèle, poursuite du remblaiement de la zone entre-sud de 235 m NGF à 250 m NGF de l'ouest vers l'est.
- Conservation de la zone remblayée en plateforme infrastructure.

ANNEXE 6
PLAN DE GF (2020-2025)



ANNEXE 7
 PLAN DE GF (2025-2030)



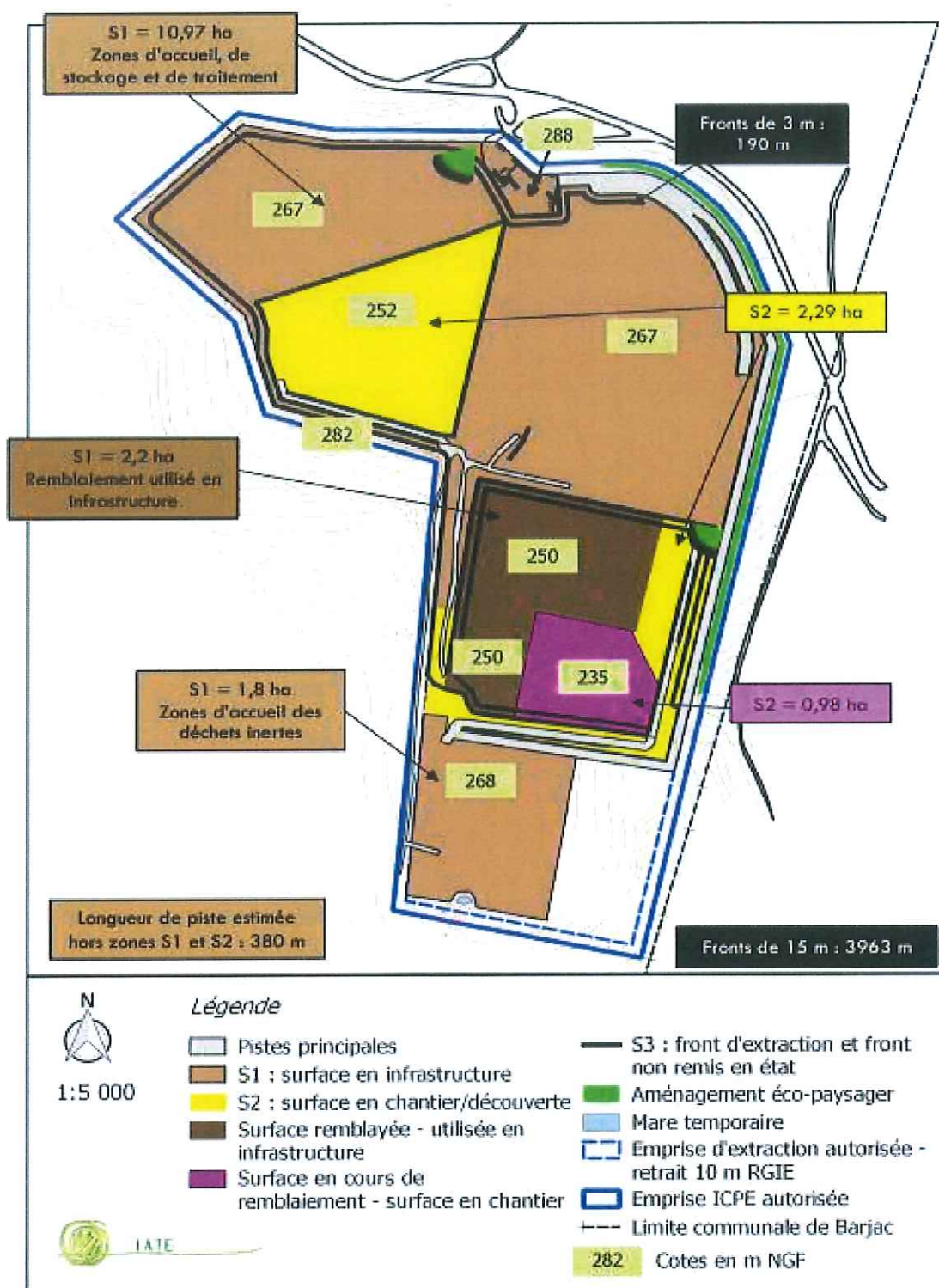
1:5 000

Légende

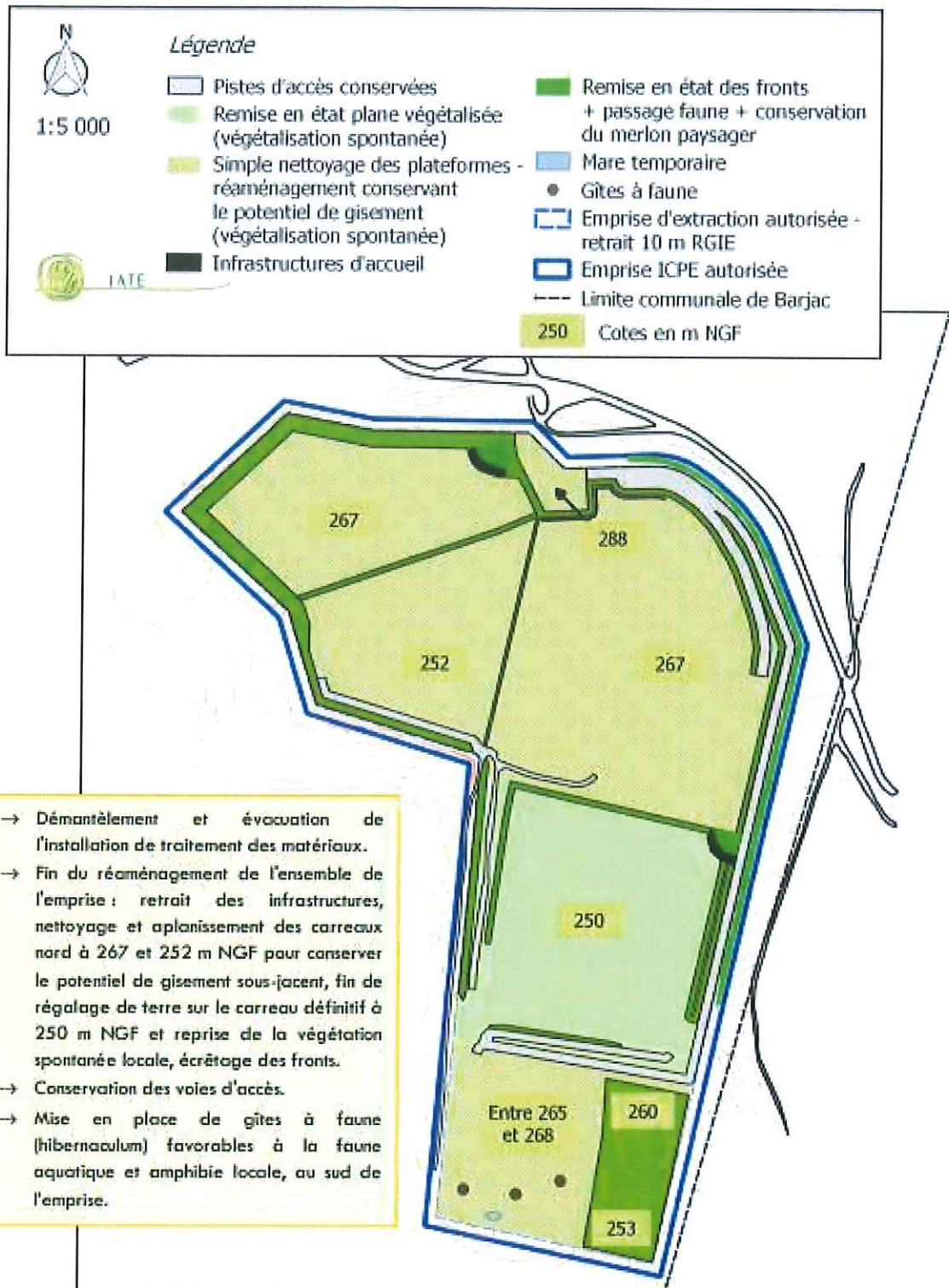
- Pistes principales
- S1 : surface en infrastructure
- S2 : surface en chantier/découverte
- Surface remblayée - utilisée en infrastructure
- Surface en cours de remblaiement - surface en chantier
- Aménagement éco-paysager
- Mare temporaire
- Emprise d'extraction autorisée - retrait 10 m RGIE
- Emprise ICPE autorisée
- Limite communale de Barjac
- 282 Cotes en m NGF
- S3 : front d'extraction et front non remis en état



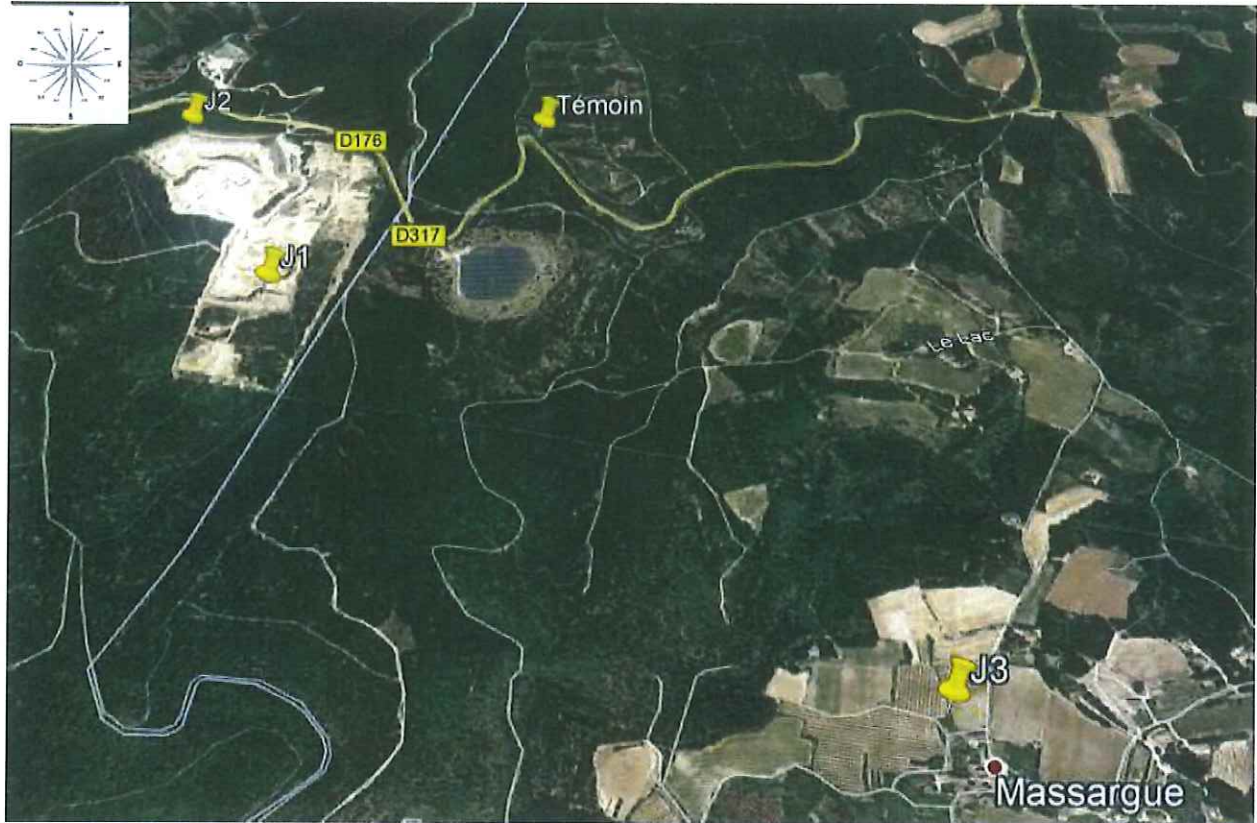
ANNEXE 8
PLAN DE GF (2030-2035)



ANNEXE 9
PLAN DE REAMENAGEMENT FINAL



ANNEXE 10
PLAN DES POINTS DE MESURES DE RETOMBÉES DE POUSSIÈRES



Emplacement des jauges de la carrière SAS PELLET